



Révision de la pension alimentaire et trajets

Par **titi**, le **31/10/2008** à **11:38**

bonjour, mon ex femme ne cesse de me réclamer de l' argent avec toujours bien sur de bonnes intentions, école privée pour ma fille, étude secondaire pour l' autre et réévaluation de la pension alimentaire...et maintenant alors que nous faisons 1 aller et retour chacun depuis le début pour chercher nos enfants, elle me dit que c'est moi qui doit faire seul les trajets. alors, en a t-elle le droit ?nsachant que sur le jugement de divorce, il n'y a rien de précisé sur les trajets.rnconcernant la pension alimentaire: en faisant le calcul de revalorisation, je suis bien au dessus de ce que je devrait lui donner, et ça sans compter tout ce que je donne en plus pour les études et le reste.rnj' ai le droit de refuser de prendre en charge les trajets seul ou pas ?rnet est- ce que je peux me limiter a la pension alimentaire fixée au départ en tenant compte bien sur des réévaluations annuelles ?nmerci d'avance pour vos réponses.